



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question orale n° 1400

Texte de la question

M. Aloyse Warhouver attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications sur la concurrence persistante des pays asiatiques dans l'industrie française de la chaussure. Quel paradoxe ! de plus en plus de chaussures sont vendues en France, mais de moins en moins y sont fabriquées, conséquence, les carnets de commandes sont vides et des plans sociaux sont en préparation. Telle est la situation dans le créneau « chaussure moyenne gamme » de l'usine de Massy - Bataville pourtant très compétitive. L'industrie du cuir est vitale pour le secteur rural à l'est de sa circonscription. Il lui demande la reconversion partielle du site de Bataville et la contribution d'organismes comme l'association pour l'expansion industrielle en Lorraine (APEILOR) et le comité d'expansion de la Moselle (CAPEM) pour sauvegarder l'économie du sud-mosellan.

Texte de la réponse

M. le président. M. Aloyse Warhouver a présenté une question n° 1400.

La parole est à M. Aloyse Warhouver, pour exposer sa question.

M. Aloyse Warhouver. Monsieur le ministre de l'industrie, en France, l'industrie de la chaussure est durement concurrencée par des produits venus d'Asie. Le département de la Moselle est à cet égard particulièrement touché.

Le paradoxe est que l'on vend de plus en plus de chaussures mais que l'on en fabrique de moins en moins.

Notre production est gravement menacée dans le créneau des chaussures de moyenne gamme.

L'usine de Moussey-Bataville, très compétitive, arrive à un prix de revient de 87 francs la paire de chaussures.

Les articles made in China arrivent sur le marché français, transport et taxes comprises, au prix de 40 francs.

Résultat : nos carnets de commandes sont vides et des plans sociaux sont en préparation ; des restructurations paraissent inévitables.

Dans ma circonscription, très rurale, près de 2 000 personnes travaillent sur deux sites : l'un, dans le haut de gamme, connaît la prospérité alors que l'autre, dans la gamme moyenne, s'apprete à opérer des réductions d'effectifs drastiques.

L'industrie du cuir est pourtant vitale dans un secteur rural. Souvent les couples ont construit leur maison sur la base de deux petits salaires, l'un servant à vivre, l'autre à rembourser les annuités d'emprunts.

Les licenciements prévisibles vont avoir des conséquences graves.

Nous vous demandons, monsieur le ministre, des emplois pour la reconversion partielle du site de Bataville. Il s'agit d'une usine à la campagne, avec sa cité, son groupe scolaire, son collège, son stade, sa piscine, sa chapelle, sa salle polyvalente. Pour maintenir l'équilibre et la vie dans cette cité, il faut y remettre de l'emploi ! Nous vous demandons aussi que des organismes, comme APEILOR et le CAPEM, puissent mettre en œuvre des dispositions pour sauvegarder l'économie du Sud-Mosellan.

Votre ministère peut-il apporter son concours pour soutenir l'industrie du cuir et aider à diversifier la production dans ce site en difficulté ?

Enfin, l'entreprise de Moussey-Bataville peut-elle cumuler les dispositions de la loi Robien et celles de la loi qui porte votre nom et qui est relative aux allègements des charges sociales dans l'industrie du textile et du cuir ?

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, des postes et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, l'industrie de la chaussure est en effet confrontee a une situation extremement difficile parce que la concurrence y est tres forte. Mais ce n'est pas la seule raison: on observe une certaine atonie de la consommation, une pression a la baisse des prix, notamment de la part de la grande distribution specialisee, et une concurrence exterieure tres forte.

Cette concurrence provient a la fois des pays a bas salaires et des pays europeens qui ont devalue leur monnaie, ce qui a porte un coup terrible, dans les annees 1992 a 1995, a l'ensemble de l'industrie du textile-habillement, du cuir et de la chaussure. La concurrence asiatique n'est donc qu'un element parmi d'autres. Il faut rappeler, car on ne le sait pas assez, que la concurrence est bien souvent le fait des achats directs de distributeurs, voire de producteurs installes en Europe, ou des importations realisees par les producteurs eux-memes.

Les problemes de l'entreprise Bata sont bien connus des pouvoirs publics et sont recurrents depuis plusieurs annees malgre les efforts importants qui ont ete realises dans le domaine de la productivite et de la flexibilite et qui ont ete soutenus par le ministere de l'industrie.

Ces problemes ne peuvent etre separees des questions economiques generales, mais ils presentent des aspects qui tiennent a la fois a l'entreprise et a l'environnement general.

Je suis tres conscient des emplois en jeu et de leur concentration sur un site isole.

Les services du ministere de l'industrie et ceux du ministere du travail et de la prefecture de region suivent l'affaire de tres pres. Nous sommes en relation permanente avec la direction de l'entreprise. J'ai fait clairement connaitre a celle-ci la position de mon ministere; il appartient a la societe d'elaborer, d'expliquer et de faire valider un plan industriel qui permette un retour a l'equilibre durable.

Une entreprise comme Bata ne peut se passer d'un projet industriel ni decider d'abandonner la production sur un marche sur lequel elle est fortement presente. Mais il ne faut pas oublier que Bata est une filiale d'un groupe multinational et que nous avons donc besoin de l'engagement de la maison mere. Ce n'est qu'a cette condition que les pouvoirs publics seront susceptibles d'apporter le soutien necessaire a cette evolution, en examinant toute la palette des possibilites offertes: reduction et aménagement du temps de travail, mesures d'age, notamment.

Nous souhaitons qu'un projet industriel soit clairement defini et negocie, qu'il ouvre des perspectives a long terme pour l'entreprise et qu'il aille au-dela d'une simple adaptation des emplois car une telle adaptation ne serait pas suffisante.

Je le repete, monsieur le depute, nous suivons l'affaire de tres pres.

En ce qui concerne les reconversions qui peuvent etre la consequence de l'adaptation de l'outil industriel, il s'agit pour les pouvoirs publics, et d'abord pour les pouvoirs publics locaux et les autorites regionales, qui ont la meilleure connaissance du terrain, de s'engager dans des mesures complementaires pour faire en sorte que les consequences economiques que vous avez evoquees ne soient pas trop prejudiciables.

M. le president. La parole est a M. Aloyse Warhouver.

M. Aloyse Warhouver. Je vous remercie, monsieur le ministre, de cette reponse, mais vous ne m'avez pas dit si le cumul des dispositions de la loi Robien avec celles de la loi qui porte votre nom etait possible. C'est en effet un debat qui est actuellement engage au sein de l'entreprise et les representants du personnel m'ont pose la question.

M. le president. La parole est a M. le ministre.

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Il faut voir les choses telles qu'elles sont, monsieur le depute.

D'abord, il n'existe pas de loi portant mon nom. Il y a une seule loi Borotra, mais elle a ete votee a la demande de mon oncle, il y a bien longtemps, et prevoit qu'un terrain sportif dont on change la destination doit etre remplace par un terrain de meme importance par les communes ou les collectivites.

M. Alain Ferry. Nous voila loin de la chaussure !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Cela etant dit, il ne faut pas perdre de vue que les reductions de charges sociales decidees par le Gouvernement ont une contrepartie pour les entreprises de plus de cinquante salaries: la protection de certains emplois, a savoir pres de la moitie de ceux a supprimer - souvenez-vous: 35 000 emplois sauves sur deux ans ! - et l'obligation d'embaucher des jeunes. Une entreprise ne peut pas a la fois obtenir une baisse des charges sociales en prenant ces engagements et engager un

processus qui se soldera par une diminution de l'emploi. Le plan défini par le Gouvernement a donné des résultats extrêmement positifs et je souhaite que l'on continue dans cette direction.

Données clés

Auteur : [M. Warhouver Aloyse](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1400

Rubrique : Chaussures

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 1997, page 1621

Réponse publiée le : 12 mars 1997, page 1784

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mars 1997